ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

21me CIRCONSCRIPTION DU NORD

Cantons d'Avesnes-Nord, Avesnes-Sud, Solre-le-Château et Trélon

Concentration Républicaine

CANDIDAT :

Pierre LAGRENÉ
Docteur en Médecine
Maire d'Avesnes-sur-Helpe
Conseiller Général du Nord

Remplaçant éventuel :

André COUPILLAUD
Herbager
Maire de Saint-Hilaire-Sur-Helpe
Président de l'Union Agricole de l'Arrondissement d'Avesnes.

Electrices, Electeurs,

Nous avons estimé de notre devoir de nous présenter aux élections législatives. En effet, tous deux, élus locaux qui pensons avoir fait nos preuves, nous avons pu mesurer l'inefficacité de la représentation actuelle, incapable de défendre les intérêts de notre région, en même temps que de promouvoir une véritable politique de rénovation nationale.

En effet, nous attendons toujours que les belles promesses faites par le député actuel, en 1958 et ultérieurement, obtiennent le moindre début de réalisation.

Sur le plan national, l'U. N. R. avait fait au moins d'aussi belles promesses. Qu'en est-il advenu ?

On vous avait promis la stabilité du franc, l'expansion du pouvoir d'achat et le développement économique du pays.

Or, de 1958 à 1962 la production industrielle n'a augmenté que de 28 °/o, tandis que de 1953 à 1957, sa croissance avait été de 42 °/o ; le pouvoir d'achat des travailleurs a augmenté de 10 °/o environ de Juin 1958 à Juin 1962 contre 15 °/o d'Avril 1954 à Avril 1958.

On vous a dit que grâce à l'U. N. R. et à son importance au Parlement, l'instabilité ministérielle disparaîtrait ; or sans parler des 6 ministres de l'Information depuis 1958, des 4 ministres de la Justice et de l'Intérieur, vous avez dû souffrir de la succession au Ministère de l'Education Nationale de 8 ministres dont presque chacun a changé le régime des examens en désorientant ainsi vos enfants.

Plutôt que d'agir, on a préféré inaugurer les réalisations des gouvernements précédents en laissant entendre que c'était le gouvernement actuel qui avait créé le Marché Commun Agricole en oubliant que les textes cadres exitaient dès 1957 et que les textes d'applications ont été établis, non par Monsieur Pisani comme on vous le dit, mais par la Commission Européenne.

Mais il ne suffit pas de critiquer !

Nous vous soumettons l'essentiel du programme que nous nous efforcerons de réaliser.

Tout d'abord, il faut assurer l'avenir des jeunes !

Pour celà, il convient à la fois de développer les Centres d'Apprentissage, les Collèges Techniques, Industriels et Agricoles, l'Enseignement Général, en permettant ainsi aux jeunes de s'adapter à l'évolution des techniques et des métiers.

Pour l'Agriculture

Il convient avant toute chose de revenir aux décrets Gaillard d'indexation des prix agricoles ; il convient aussi d'appliquer le Marché Commun Agricole, non seulement en ce qui concerne l'accroissement de la concurrence, mais aussi, comme il le prévoit, en augmentant les prix payés aux agriculteurs et aux éleveurs, C'est seulement, une fois les revenus des agriculteurs augmentés que l'on pourra, sur une base raisonnable, se lancer dans une réforme des structures tout en sauvegardant l'exploitation familiale.

Pour l'Industrie

Il faut prévoir l'évolution des techniques et des spécialisations régionales afin que notre région profite au mieux de sa position centrale dans le Marché Commun.

Pour la Défense Nationale

Elle doit être adaptée aux réalités. C'est dire, tout d'abord, que la création d'une force de frappe est incompatible avec les ressources économiques du pays et ne peut se faire qu'aux dépens de réalisations plus urgentes dans le domaine des réseaux routiers, des adductions d'eau et d'électricité.

Pour le service militaire, il faut l'adapter aux besoins : le réduire et aussi le fractionner pour ne pas retirer les jeunes de la production au moment où l'on en a tant besoin.

Au lieu d'encourager les Français à se désintéresser de la **gestion des affaires publiques,** il convient de susciter l'intérêt de chacun pour la gestion de sa commune et de sa région. La population qui choisit ses élus locaux ne doit pas avoir l'impression que le pouvoir central ne leur fait pas confiance ; celui-ci doit se contenter d'effectuer les contrôles nécessaires et ne pas s'obstiner, par des difficultés administratives tatillonnes à retarder les réalisations nécessaires.

Enfin, si nous devons être résolument tournés vers l'avenir, **nous ne devons pas oublier pour autant ceux qui ont bien servi leur pays, soit par leur sang, soit par leur travail.**

Il faut assurer décemment leurs vieux jours et éviter en particulier la mesquinerie de la suppression de la retraite des Anciens Combattants alors que l'état se complait dans tant de dépenses inutiles. Les vieux travailleurs de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce doivent pouvoir bénéficier d'une retraite décente.



Pour donner l'espoir aux jeunes,
Pour assurer la sécurité aux adultes,
Pour garantir la tranquillité aux vieux,
Pour l'épanouissement de notre région dans une France rénovée

Votez Concentration Républicaine

Votez LAGRENÉ - COUPILLAUD !

VU : LES CANDIDATS.

IMP. GOBLET-LUSQUIN - AVESNES